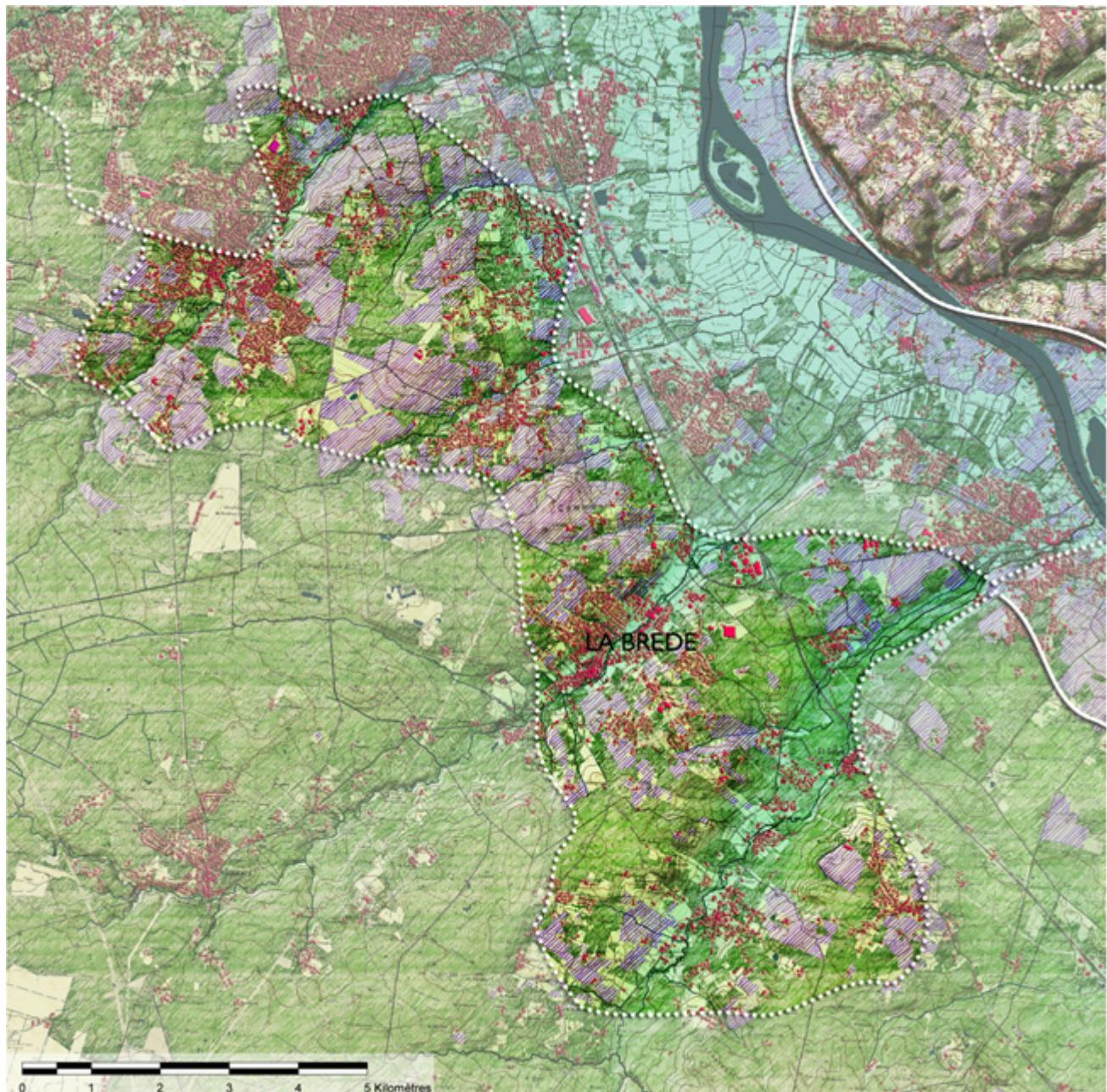
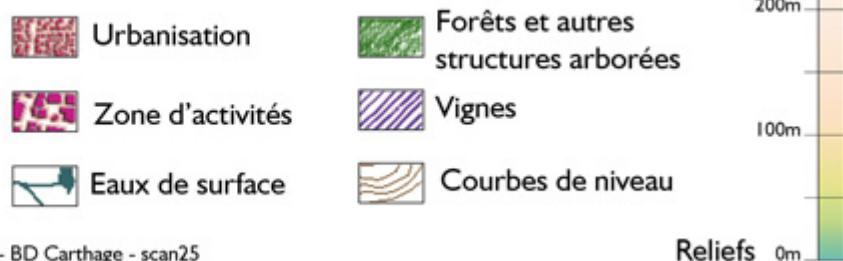


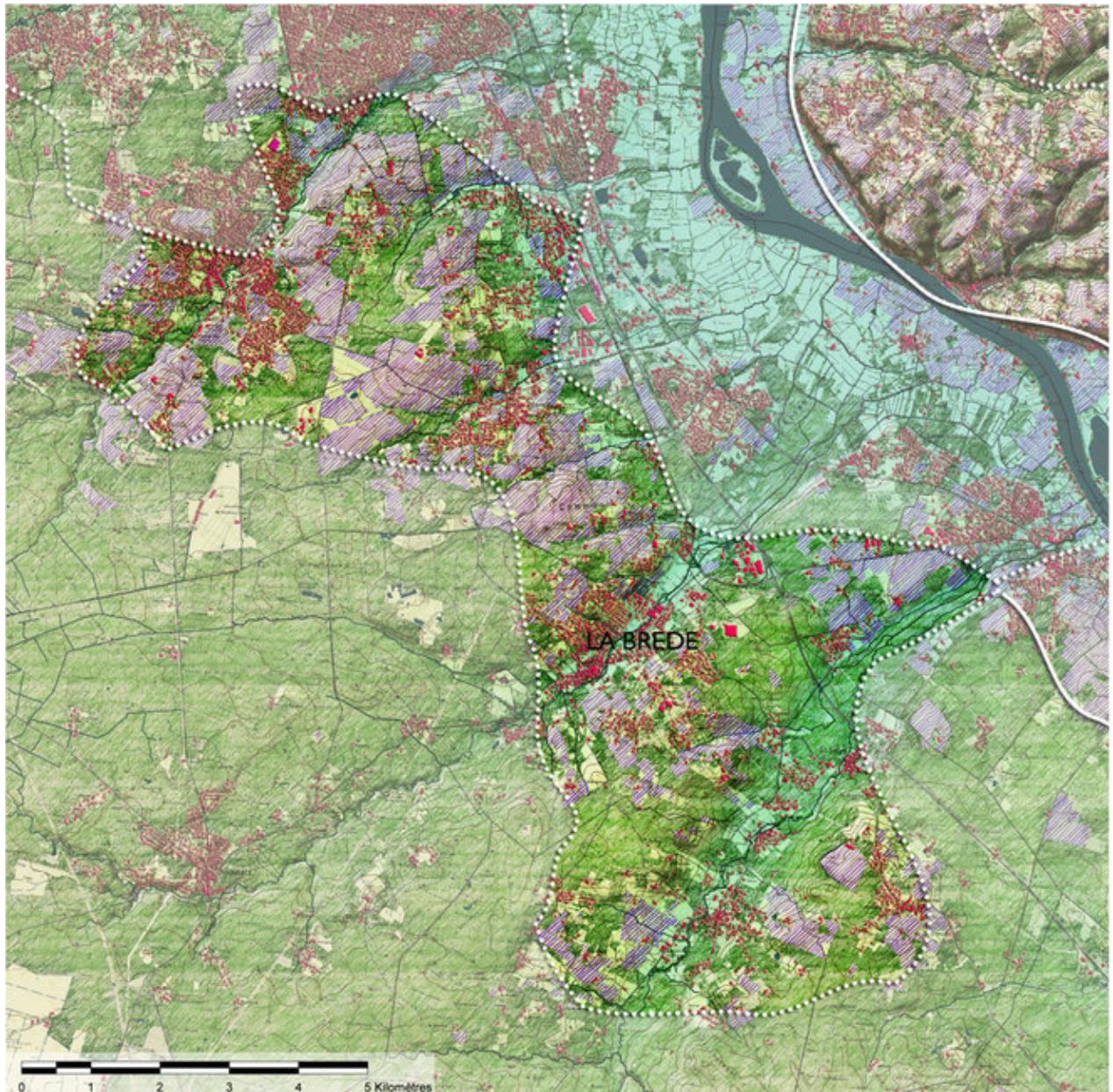
A5. Les clairières des Graves

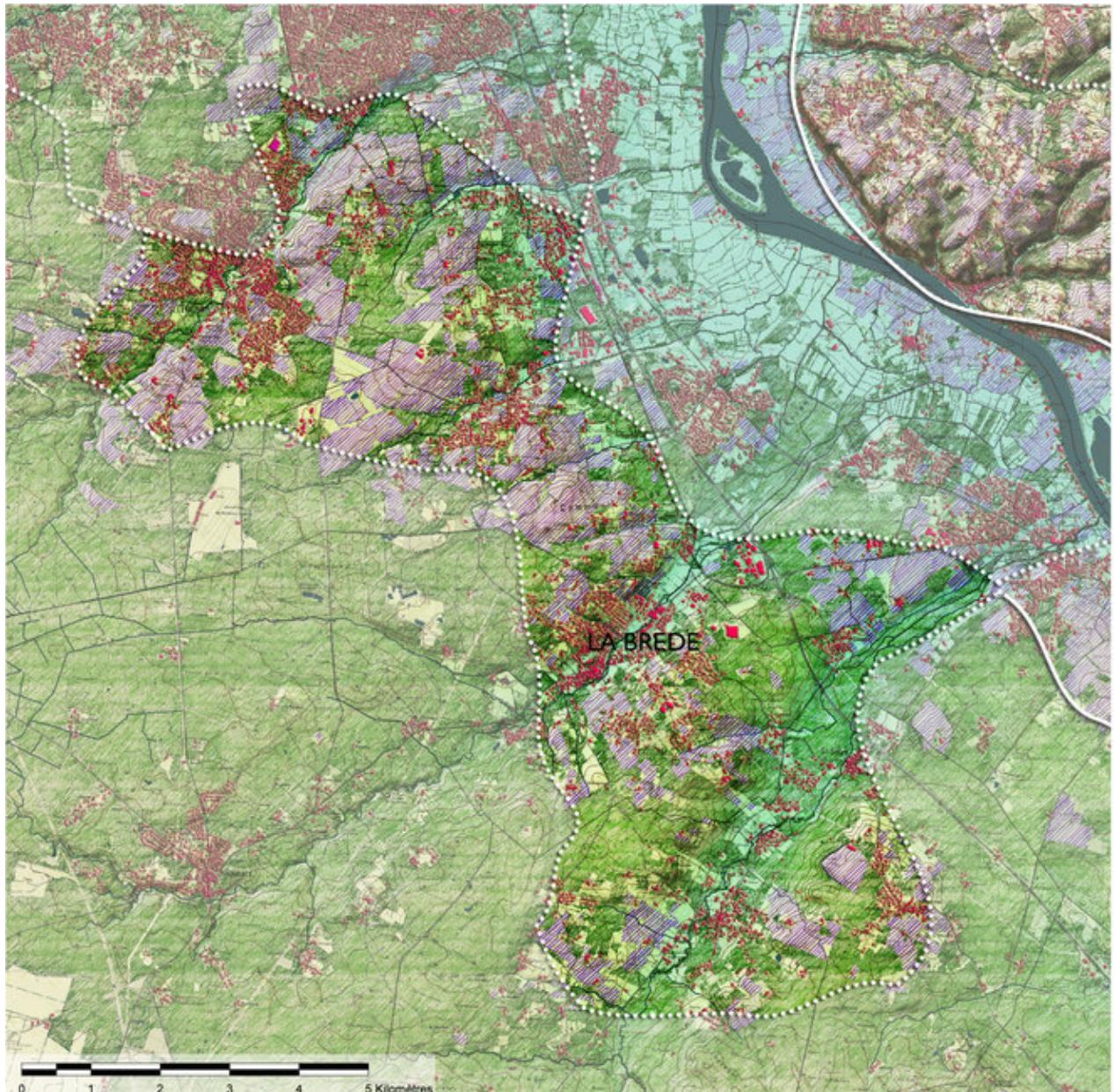
+

Légende

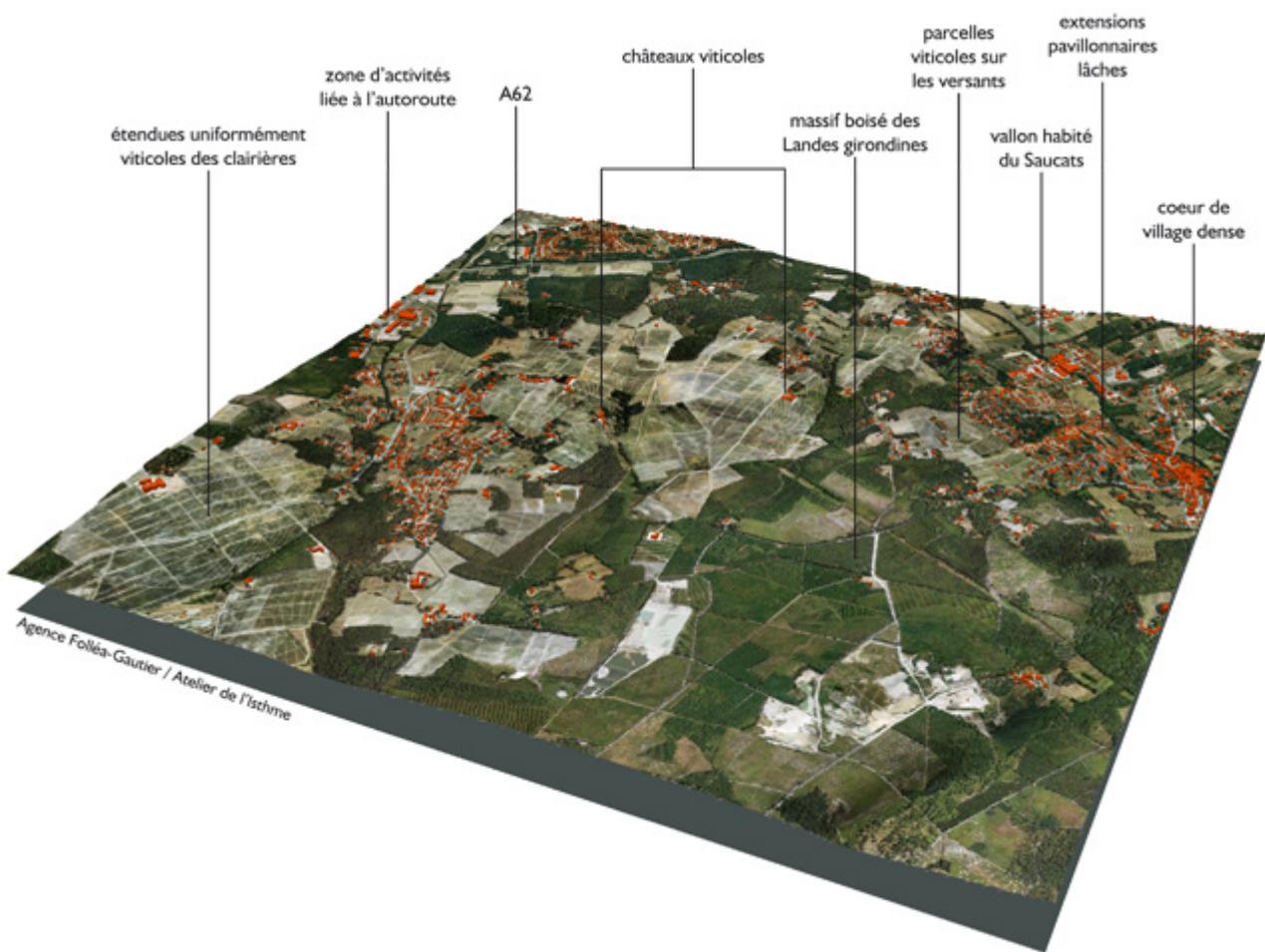
- Limite franche d'unité de paysage
- Limite progressive d'unité de paysage

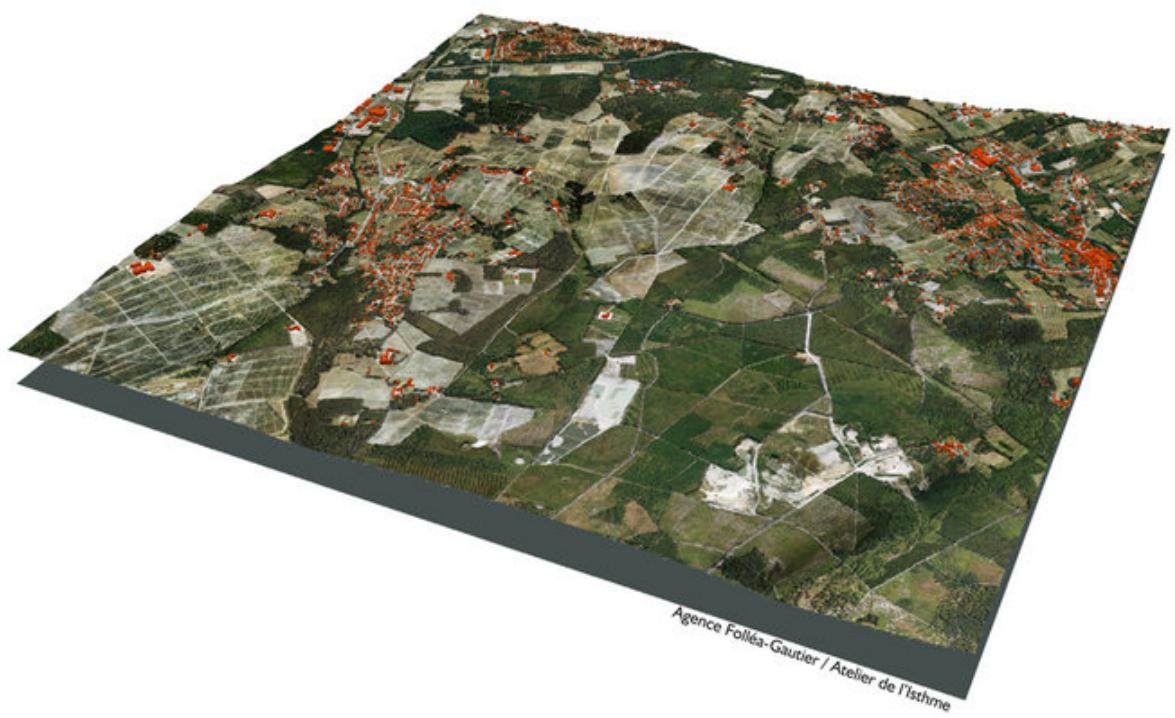


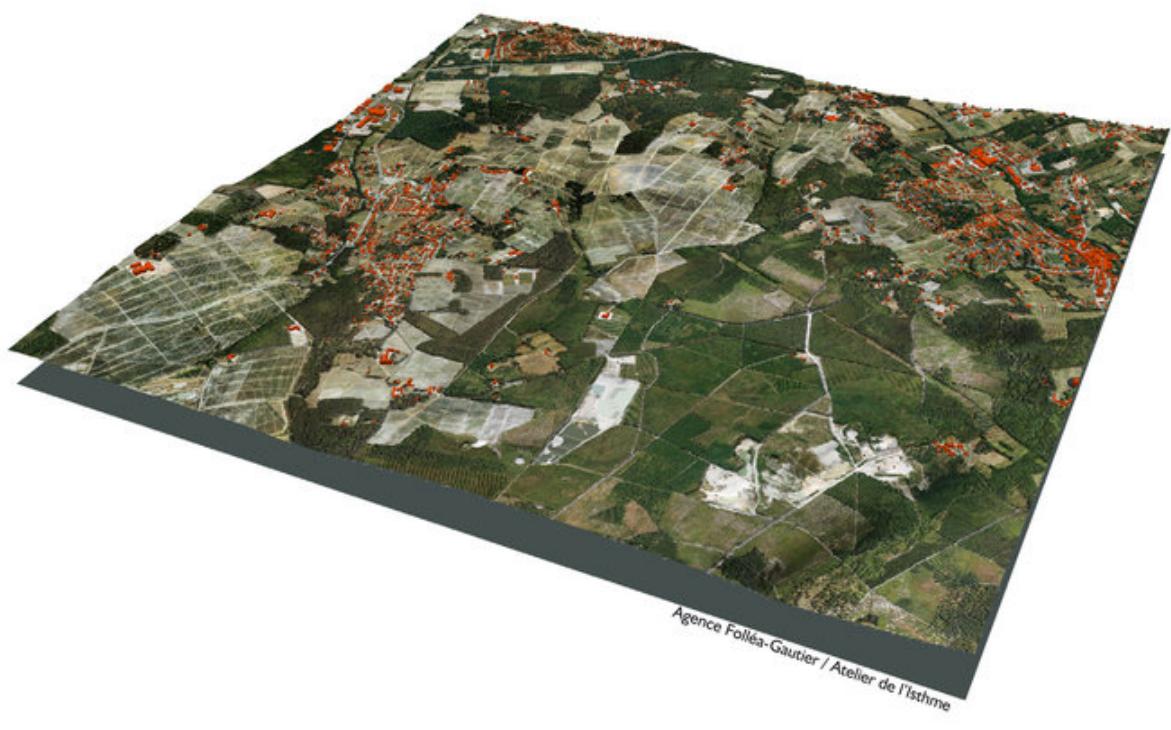




+



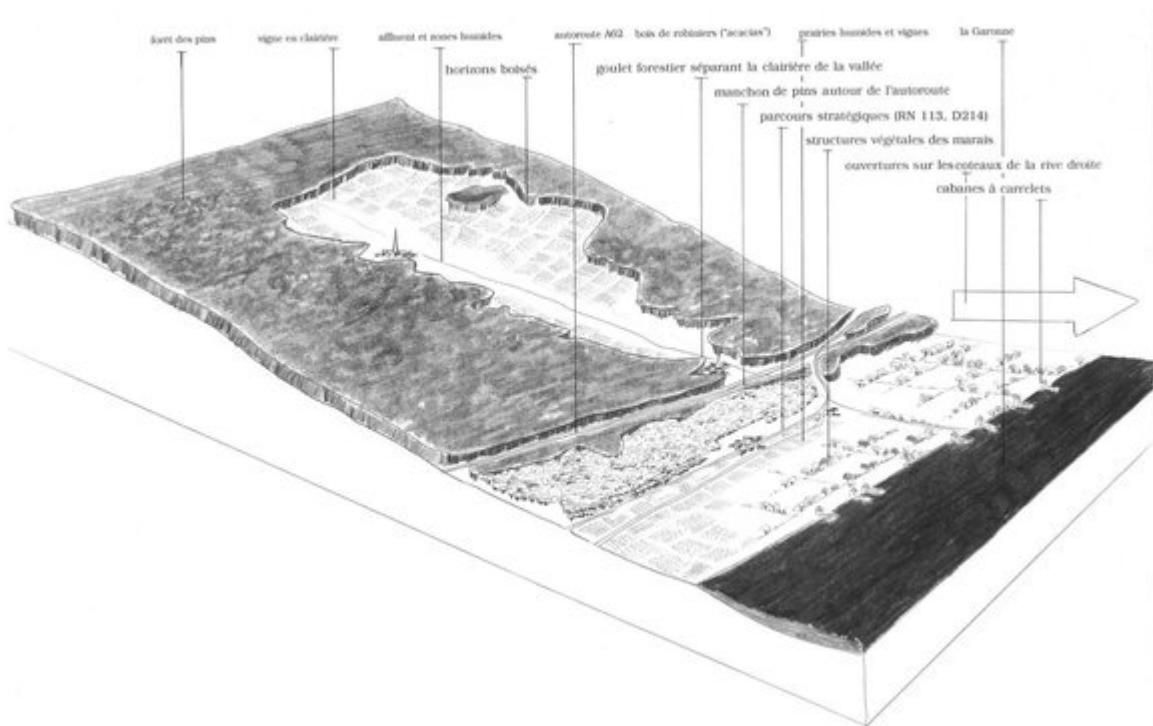




Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Entre le massif forestier des Landes girondines et la vallée de la Garonne, les clairières des Graves s'implantent sur les reliefs vallonnés des croupes graveleuses. Connectées au fleuve par la topographie (à travers les vallons du Gat Mort, du Saucats, du Breyra...), elles constituent un paysage intermédiaire entre ces deux unités, plus boisé que la vallée, plus urbanisé que la forêt, et marqué par une présence nettement dominante de la vigne. Chaque clairière est organisée autour d'un affluent de la Garonne et occupée par un village (Léognan, Martillac, La Brède...), la RD109 formant une liaison entre ces éléments.



crédits : Agence Folléa-Gautier

Des clairières révélées par la vigne



Les grandes étendues viticoles dessinent des clairières clairement délimitées par les bois - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

C'est la prédominance des cultures viticoles qui permet en premier lieu d'identifier ces clairières : comprises dans la frange est du massif boisé des Landes girondines, celles-ci forment des espaces dégagés et plus habités, qui se distinguent des couverts forestiers quasi-déserts. En bordure de ce plateau landais, les croupes graveleuses qui caractérisent la rive gauche de la Garonne sont découpées par de nombreux petits affluents du fleuve : c'est dans cette topographie particulière que se sont implantées les clairières.

Une composition fine entre relief, boisements et bâti



On aperçoit le vallon du Saucats dans le prolongement de la rue - La Brède
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les villages se situent en général au fond des vallons eux-mêmes, tandis que les versants accueillent les parcelles viticoles.



Traversée d'un boisement à l'est de La Brède
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au dessus, les lignes de crêtes des buttes sont boisées et forment les limites des clairières, créant un écrin forestier pour les vignobles. Vers le nord-est s'ouvrent des vues lointaines sur les coteaux boisés de la rive droite, au-delà du fleuve, marquant

l'achèvement du vaste massif boisé des Landes girondines auquel on s'adosse. La forêt s'achève ici en se décomposant en lanières et en bosquets, de natures diverses : pinèdes, forêts feuillues ou mixtes, apportant une variété précieuse au paysage.

La présence précieuse des domaines viticoles



Château Le Tuquet et son petit parc - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cette allée plantée mériterait d'être renouvelée pour valoriser ces paysages viticoles - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les murs cernant le domaine - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les châteaux valorisent grandement les paysages des clairières, et expriment l'histoire de ces paysages viticoles et leur constitution par domaines. Les ensembles bâtis, réunissant également chais et corps de fermes, présentent tout d'abord une architecture de qualité, qui se donne souvent à voir depuis les routes alentour, jouant un rôle important de représentation pour le domaine. Cette image peut être complétée par la présence de parcs arborés (de surface réduite afin de ne pas empiéter sur la vigne) ou d'allées plantées, souvent tracées dans l'axe d'un portail monumental. Enfin, un mur ou une clôture cernant les vignes affichera la grandeur du domaine dans le paysage.

Un développement urbain important



Les rues denses et plantées du centre de La Brède
crédits : Agence Folléa-Gautier

Si les bourgs d'origine sont bien constitués, présentant des centres groupés aux façades alignées, les extensions récentes s'étendent de façon plus lâche et s'imposent de manière importante, fruit de la pression foncière exercée par l'agglomération bordelaise toute proche.

Les périphéries des villages se composent donc de quartiers d'habitations mêlés aux vignes, et occupant une surface très importante. Les domaines viticoles et leurs châteaux, souvent implantés à proximité des lisières et donc à distance des bourgs anciens, se retrouvent ainsi aujourd'hui très proches des extensions bâties.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâtis remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

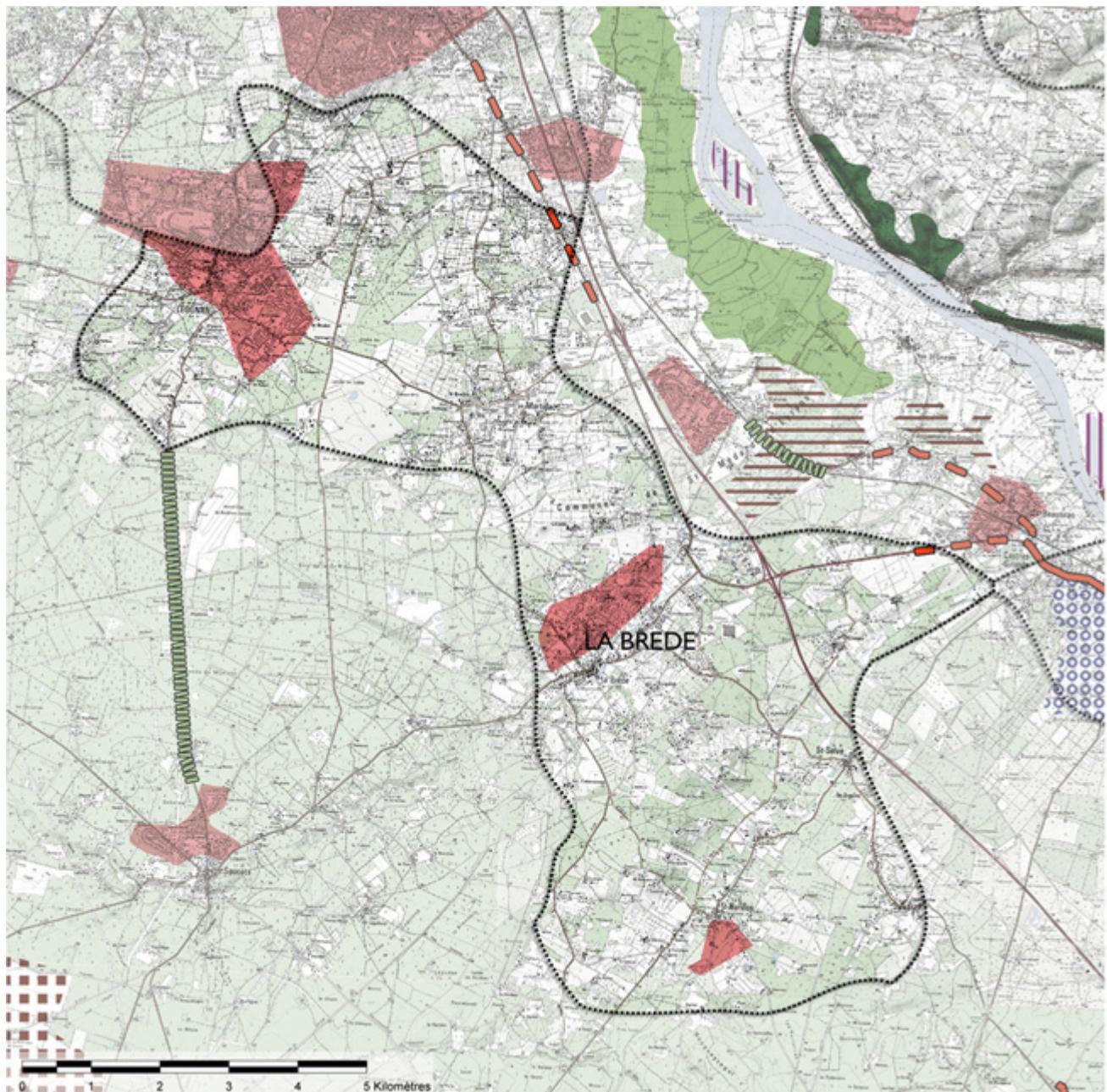
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

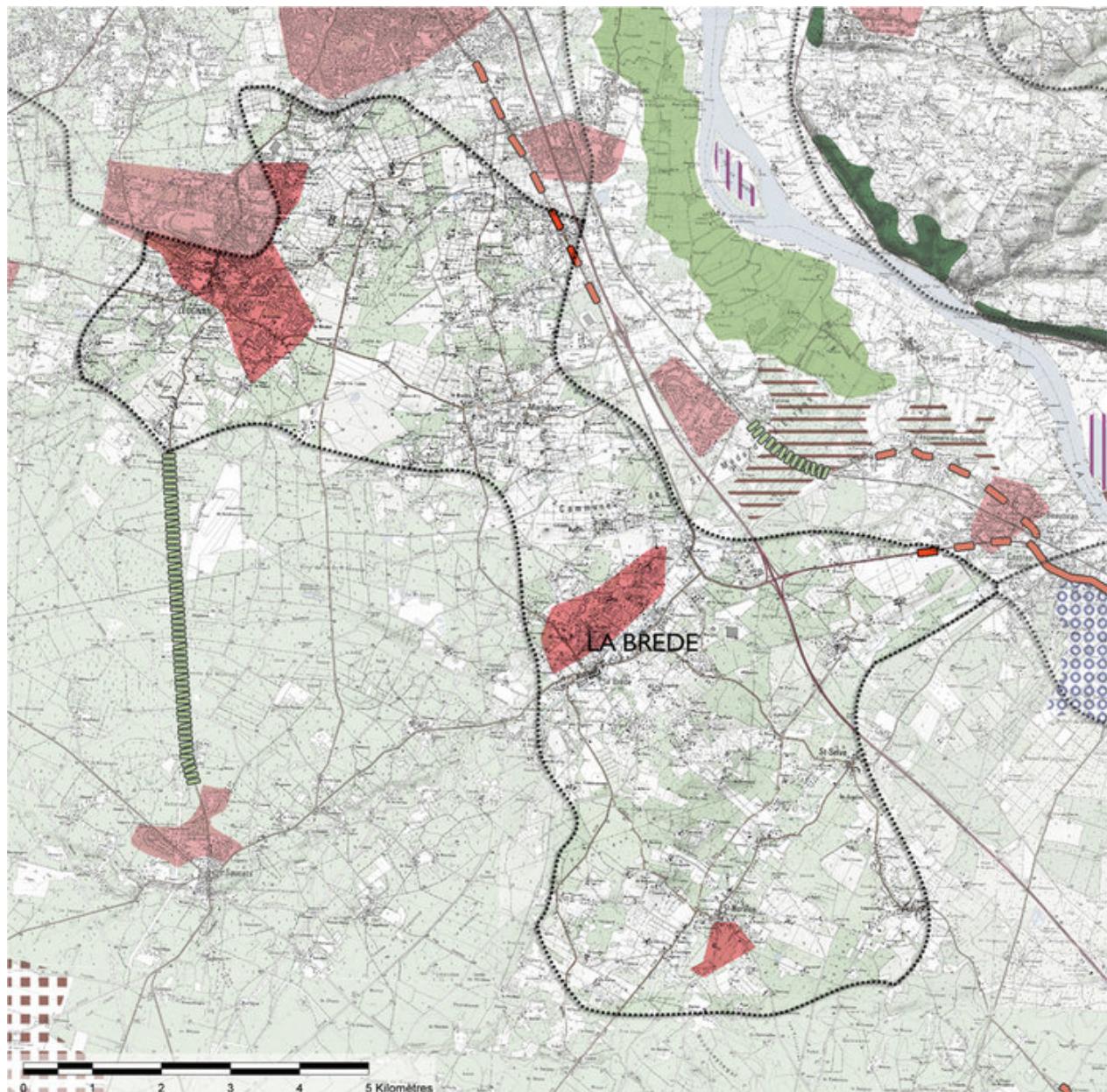
- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges

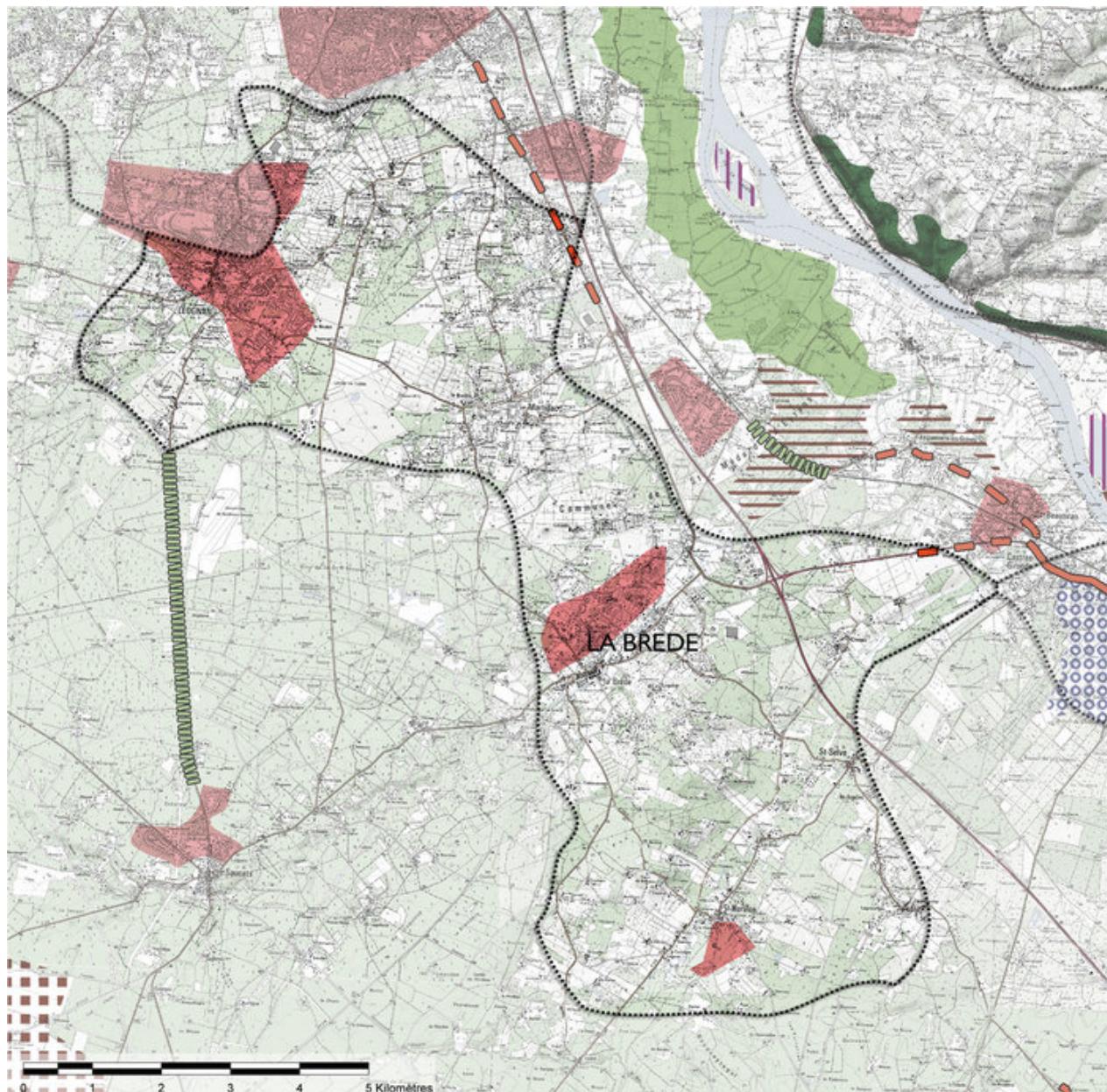
ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

- Urbanisation linéaire
- Carrières et gravières
- Paysages de monocultures
- Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- Peupleraies
- Limite du département
- Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection/préservation



La lisière permet la perception de l'effet de clairière - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les effets de clairière : maintien des boisements en contrebas des vignes, gestion des lisières.



La proximité des zones d'activités, à gauche, dévalorise le paysage du domaine viticole, à droite - Beautiran
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les domaines viticoles : arrêt des constructions à proximité des domaines, protection des bâtiments et de leurs abords, entretien et renouvellement des allées plantées.



L'église de La Brède, reconstruite au XIXème siècle
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine bâti des villages : protection et rénovation des bâtiments, valorisation par l'aménagement de l'espace public.

Enjeux de valorisation/création



Traversée d'un boisement à l'est de La Brède
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les paysages de boisements : maintien de la diversité des boisements (feuillus, conifères, mixtes), création d'itinéraires de promenade.

Les vignes urbaines : maintien de parcelle viticoles au sein des extensions urbaines, valorisation des espaces publics par la vigne.

Enjeux de réhabilitation/requalification



Les quartiers pavillonnaires peu denses se multiplient autour des bourgs
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines lâches : inscription dans les paysages viticoles, création de liaisons douces vers les centres-bourgs, arrêt du développement des lotissements et des extensions linéaires.